



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 12 octobre 2016

Sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire,

Étaient présents : Mrs Bellali, Douarre, Goujon, Jean, Legrand, Mathieu, Piquenet, Prattico, Resende Marquès, Torchet, Mmes Deseine, Paulet, Tcherkès.

Absente : Mme Guigard.

Secrétaire de séance : Mr Bruno Goujon

☆☆☆☆☆

Le Conseil Municipal a été informé des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie :

- n°05/2016 du 27/06/2016 – Fourniture de repas pour la restauration scolaire – La société Yvelines Restauration a été retenue pour la fourniture des repas pour une durée de 2 ans.

- n°06/2016 du 13/09/2016 – contrat maintenance du nouveau photocopieur confié à MICRO COPIE SERVICE pour une durée de 5 ans.

- n°07/2016 du 13/09/2016 – convention temps activités périscolaires 2016/2017 – L'association petit renard joue et crée a été retenue pour animer les vendredis entre 15 et 16 heures 30.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **A PROCÉDÉ** au vote de virements de crédits sur le budget communal de l'exercice 2016.

- **A SUPPRIMÉ**, à compter du 1^{er} janvier 2017, les régies de cantine scolaire, garderies périscolaires, les dons et quêtes et les locations de salle et **A CRÉÉ** en remplacement une régie communale unique pour les encaissements des recettes de la commune.

- **A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer une convention :

avec DÉFI SERVICES + pour pouvoir bénéficier d'agents de remplacement en cas d'absence du personnel communal,

avec le Centre Interdépartemental de Gestion de Versailles pour l'accompagnement de la mise en conformité du régime indemnitaire du personnel communal suite à la Loi de 2015

avec la communauté urbaine urbaine **Grand Paris Seine et Oise** pour la gestion de la viabilité hivernale

- **A TRANSFÉRÉ** dans le domaine public les trottoirs, places, voies et aires de stationnement qui, lors des acquisitions, étaient restés dans le domaine privé de la commune.

- **A DEMANDÉ** au titre de la procédure des biens sans maître, la régularisation de 3 parcelles d'une contenance totale de 36 m² aménagées en trottoirs depuis 1971 rue des écants qui étaient dénommées dans les actes de vente comme « délaissé de voirie » sans avoir été enregistrées comme telles.

- **A ÉMIS un avis favorable** à l'adhésion des communes de Maurepas et Chatou au Centre Interdépartemental de Gestion de Versailles pour la gestion de leur personnel communal.
- **A ÉTENDU** le bénéfice du Comité National des Actions Sociales du personnel communal aux agents titulaires retraités de la commune.
- **A PRIS CONNAISSANCE** des rapports d'activités du Syndicat d'Énergie des Yvelines – compétence gaz et du SIVAMASA ;

QUESTIONS DIVERSES

SOURCES COMMUNALES : Un travail important de remplacement de tuyauteries de canalisation des eaux de sources situées dans les bois et venant rejoindre la rivière a été effectué par l'agent communal et un élu.

POLE SCOLAIRE : Le chantier de la construction progresse de façon satisfaisante.

Le Conseil Municipal a été informé :

- Du rapport du trésorier sur la gestion comptable communale ;
- De l'avis qui sera sollicité au Comité Technique Paritaire du Centre Intercommunal de Gestion du personnel communal sur la mise en conformité du régime indemnitaire, suite au décret de 2014, et préalablement à la prochaine réunion du conseil municipal.
- Des réunions publiques sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui auront lieu courant octobre et de sa publicité sur le site internet ;
- De l'activité artisanale de Monsieur John Tandberg en menuiserie bois à son domicile ;
- Du banquet annuel communal qui aura lieu à la salle communale le samedi 12 novembre 2016 offert aux personnes âgées à partir de 65 ans et inscrites sur la liste électorale de la commune. Il est ouvert aux administrés qui le souhaiteraient moyennant une participation de 39 Euros, les intéressés devant se faire connaître, en mairie, au plus tard pour le 25 octobre 2016 ;
- Des problèmes importants rencontrés par les administrés pour les connexions internet par manque de débit qui pénalisent gravement la principale entreprise de la commune et les particuliers en télétravail. Un courrier sera adressé au Conseil Départemental, aux parlementaires et à la communauté urbaine GPSeO pour trouver une solution rapide.
- Du compte-rendu de la réunion de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Breuil-Bois-Robert et des demandes formulées relatives à la mitoyenneté de la rue de la haie boulland, des travaux de protection pour le ruissellement et le rattachement sur notre commune des pavillons de Breuil-Bois-Robert bénéficiant de toute la viabilité et des réseaux d'Auffreville-Brasseuil.